

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE 2016, l'ensemble du secteur public et du secteur privé des DOM compte 629 000 élèves, étudiants et apprentis (1). Les effectifs stagnent par rapport à la rentrée 2015 (+0,1%).

Dans le premier degré (307 100 écoliers), les effectifs diminuent légèrement dans le préélémentaire et dans l'élémentaire. La hausse du nombre d'élèves du second degré (262 500 élèves) dans les établissements sous tutelle du ministère en charge de l'éducation nationale concerne essentiellement les formations générales et technologiques (+4,7%). Le recul des effectifs des lycées professionnels, entamé depuis plusieurs années, s'est amplifié à la rentrée 2012 (-5,0%), dernière année de la période de coexistence de l'ancien cursus en quatre ans après la classe de troisième et du nouveau cursus menant au baccalauréat professionnel en trois ans. Depuis 2013, le nombre d'inscrits dans la voie professionnelle reste relativement stable.

Quant aux effectifs des apprentis, ces derniers diminuent de 1,9% par rapport à la rentrée 2015.

Les effectifs de l'enseignement supérieur, 45 200 étudiants, croissent dans tous les types de formations (+1,9%), si ce n'est en CPGE (-2,3%). Dans les DOM, l'université forme deux étudiants sur trois et les classes supérieures des lycées en accueillent un sur quatre, essentiellement en STS.

D'une académie à l'autre, les évolutions des effectifs de l'enseignement scolaire (premier et second degrés) sont contrastées. Dans le premier degré, les effectifs diminuent dans tous les DOM à l'exception de Mayotte. Dans le second degré, des baisses sont enregistrées en Martinique et en Guadeloupe (2)(3). La contribution de chacun des secteurs d'enseignement (public/privé) à la scolarisation des élèves est stable dans le temps (92% pour le public), et varie peu d'une académie à l'autre, si l'on excepte Mayotte.

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (DOM) - Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, et Mayotte depuis le 31 mars 2011, date à laquelle cette collectivité d'outre-mer est devenue département.

Mayotte scolarise des élèves dans les premier et second degrés (y compris dans l'enseignement secondaire agricole et par voie d'apprentissage). Dans l'enseignement supérieur, Mayotte offre des places en STS, et, depuis la rentrée 2012, en université avec l'ouverture d'un centre universitaire de recherche et de formation (CUFR) qui a accueilli 1 050 étudiants à la rentrée 2016.

POPULATION SCOLAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Voir 1.2.

PREMIER DEGRÉ, ASH - Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés. Voir 3.1.

SECOND DEGRÉ - Voir 4.1.

DUT - Diplômes universitaires de technologie.

CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles.

STS - Sections de techniciens supérieurs.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP et MESRI-SIES

Voir les sources décrites pour chaque niveau dans les chapitres correspondants de la présente édition de *Repères et références statistiques*.

1 Évolution des effectifs d'élèves, d'étudiants et d'apprentis dans les DOM, en milliers.

	1980	1990	2000	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2013	2014	2015	2016p	Évolution 2016/2015 (%)
Premier degré	272,1	248,5	271,0	268,6	265,1	318,2	311,7	309,8	309,9	307,1	-0,9
Préélémentaire	72,6	88,4	97,2	97,6	96,8	113,6	111,5	110,3	110,1	108,8	-1,2
Élémentaire (CP-CM2)	194,9	155,8	169,8	168,5	165,9	200,4	197,3	196,8	197,2	195,7	-0,7
ASH (1)	4,6	4,3	4,0	2,5	2,5	4,2	2,9	2,8	2,7	2,6	-2,4
Second degré Éducation nationale	170,7	186,6	219,6	224,8	225,0	256,1	257,1	258,3	259,5	262,5	1,1
Formations en collège	119,8	114,8	130,0	128,5	130,1	149,4	151,3	152,1	151,6	151,6	0,0
Enseignement adapté du second degré (Segpa)	3,5	5,7	5,7	5,6	5,7	7,0	7,6	7,2	6,8	6,7	-2,3
Formations professionnelles en lycée	25,6	29,7	33,7	39,3	38,3	41,9	40,0	39,9	40,0	40,3	0,7
Formations générales et technologiques en lycée	21,8	36,4	50,2	51,3	50,9	57,8	58,2	59,1	61,1	63,9	4,7
Second degré Agriculture	1,3	2,6	2,5	3,2	3,2	3,5	3,6	3,6	3,7	3,8	1,2
Centres de formation des apprentis (2)	2,6	5,0	7,0	7,4	7,9	8,2	8,8	8,5	8,7	8,6	-1,5
Scolarisation dans étab. de la Santé	1,5	1,4	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	1,6	2,0	1,9	-3,1
Enseignement supérieur	6,2	14,9	32,2	36,8	37,2	37,8	41,0	41,6	44,3	45,2	1,9
Universités (hors DUT et formations d'ingénieurs) (3)	5,3	10,9	21,1	23,3	23,2	23,2	25,5	26,0	28,4	28,7	1,1
Préparation au DUT	-	-	0,4	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,2	3,7
CPGE	-	-	0,7	1,3	1,3	1,3	1,6	1,6	1,7	1,6	-2,3
STS et assimilés	0,6	2,7	5,7	7,2	7,6	7,9	8,6	8,8	9,0	9,1	1,3
Écoles de commerce, gestion et vente	-	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	16,6
Écoles paramédicales et sociales (4)	-	0,7	1,2	2,9	2,9	3,1	2,8	2,8	2,8	2,8	n.s.
Autres formations supérieures (5)	0,3	0,5	2,8	1,0	1,1	1,1	1,2	1,0	1,0	1,4	37,2
Total général	454,4	459	533,9	542,4	540,3	625,5	623,8	623,5	628,2	629,0	0,1

► **Champ : DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé.**

1. Avant 2012, les effectifs de l'ASH à Mayotte étaient surestimés (problème de classification).

2. Y compris les effectifs de préapprentis en CFA. Données provisoires pour 2016.

3. Y compris les effectifs des IUFM depuis leur rattachement à une université (2008 pour l'IUFM de La Réunion, 2010 pour les IUFM des Antilles-Guyane) et ceux des ESPÉ depuis 2013.

4. Données provisoires pour 2016 (reconduction des données 2015).

5. Y compris les effectifs des formations d'ingénieurs et des IUFM avant leur rattachement à une université (*supra* [3]).

© DEFP

2 Effectifs du premier degré dans les DOM à la rentrée 2016

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Total
Public	44 353	41 123	34 430	52 567	109 073	281 546
Préélémentaire	15 868	14 553	12 738	16 436	40 185	99 780
Élémentaire	28 091	26 088	21 400	35 871	67 743	179 193
ASH	394	482	292	260	1 145	2 573
Privé	6 460	2 946	3 784	2 779	9 585	25 554
Préélémentaire	2 321	883	1 144	1 214	3 411	8 973
Élémentaire	4 127	2 063	2 640	1 565	6 157	16 552
ASH	12	-	-	-	17	29
Total premier degré	50 813	44 069	38 214	55 346	118 658	307 100
Évolution 2016/2015 (%)	-3,0	-0,5	-2,8	0,4	-0,1	-0,9
Part du public (%)	87,3	93,3	90,1	95,0	91,9	91,7

© DEFP

3 Effectifs du second degré dans les DOM à la rentrée 2016

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Total
Public	42 754	32 149	32 624	41 037	94 316	242 880
Formations en collège	23 641	19 100	17 301	26 554	52 815	139 411
Enseignement adapté du second degré (Segpa)	1 130	1 266	857	867	2 367	6 487
Formations professionnelles en lycée	6 605	6 020	5 452	4 599	15 164	37 840
Formations générales et technologiques en lycée	11 378	5 763	9 014	9 017	23 970	59 142
Privé	5 023	2 699	4 016	207	7 667	19 612
Formations en collège	3 008	1 707	2 401	-	5 087	12 203
Enseignement adapté du second degré (Segpa)	-	-	11	127	43	181
Formations professionnelles en lycée	981	492	355	80	524	2 432
Formations générales et technologiques en lycée	1 034	500	1 249	-	2 013	4 796
Total second degré	47 777	34 848	36 640	41 244	101 983	262 492
Évolution 2016/2015 (%)	-0,4	2,0	-1,3	6,3	0,5	1,1
Part du public (%)	89,5	92,3	89,0	99,5	92,5	92,5

© DEFP

DÉFINITIONS

En 2016-2017, dans les COM et en Nouvelle-Calédonie, l'ensemble du secteur public et du secteur privé compte 147 900 élèves et étudiants, effectif en légère diminution par rapport à 2015-2016 (-0,3%). L'augmentation du nombre d'étudiants ne permet pas de compenser la diminution des effectifs du premier et second degré (1).

Le premier degré scolarise 73 300 écoliers, avec une perte de 250 élèves qui concerne principalement l'enseignement préélémentaire. Dans le second degré sous tutelle du ministère en charge de l'éducation nationale (63 300 élèves), la baisse du nombre d'élèves est, comme les deux dernières années, en partie le fait des collégiens. Les effectifs des formations professionnelles en lycée sont en recul (-3,0%) après trois années consécutives de stagnation qui ont suivi le repli (-6,6%) observé à la rentrée 2012, dernière année de coexistence de l'ancien cursus en quatre ans après la classe de troisième et du nouveau cursus en trois ans (baccalauréat professionnel en trois ans). En revanche, les inscrits en formations générales et technologiques en lycée continuent leur progression entamée à la rentrée 2014.

Avec 9 900 étudiants accueillis en 2016, les effectifs sont en hausse dans toutes les composantes de l'enseignement supérieur (+3,3%) si ce n'est à l'université (-2,4%). Toutefois, deux étudiants sur trois s'y inscrivent. Un sur quatre s'inscrit dans les sections de techniciens supérieurs.

Dans l'enseignement scolaire, les effectifs du second degré diminuent dans tous les territoires, à l'exception de Wallis-et-Futuna où ils sont stables. Des évolutions à la baisse s'observent également dans le premier degré sauf à Saint-Pierre-et-Miquelon où le nombre d'élèves progresse (2)(3).

Les établissements publics accueillent trois élèves sur quatre dans les deux degrés d'enseignement. Les variations entre territoires sont cependant plus accentuées dans le premier degré : 52,9% des écoliers de Saint-Pierre-et-Miquelon fréquentent une école publique contre 82,5% de ceux de Polynésie française. Wallis-et-Futuna se démarque des autres territoires par la présence exclusive du privé dans le premier degré et du public dans le second degré.

COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER (COM) - Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon.

La Nouvelle-Calédonie possède un statut provisoire de « collectivité spécifique ». Mayotte est devenue département le 31 mars 2011. À partir de cette date, ses effectifs d'élèves et d'étudiants sont comptabilisés avec ceux des DOM (voir « Définitions » en 12.1).

POPULATION SCOLAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Voir « Définitions » en 1.2.

PREMIER DEGRÉ, ASH - Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés. Voir « Définitions » en 3.1.

SECOND DEGRÉ - Voir 4.1.

CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles.

STS - Sections de techniciens supérieurs.

IUFM - Institut de formation des maîtres.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP et MESRI-SIES

- Voir les sources décrites pour chaque niveau dans les chapitres correspondants de la présente édition de *Repères et références statistiques*.

- Institut de la statistique et des études économiques (Isee, Nouvelle-Calédonie) pour les données 2010 du premier degré.

1 Évolution des effectifs d'élèves et d'étudiants dans les COM et en Nouvelle-Calédonie

	1990	2000	2005	2010 (1)	2011 y.c. Mayotte	2011 hors Mayotte	2013	2014	2015	2016p	Évolution 2016/2015 (%)
Premier degré	97 669	118 129	123 146	131 201	129 196	76 184	73 428	73 654	73 578	73 330	-0,3
Préélémentaire	29 333	37 026	40 799	45 004	44 618	27 801	27 210	27 315	27 366	27 159	-0,8
Élémentaire (CP-CM2)	67 492	78 328	80 493	83 339	82 519	48 007	45 858	45 974	45 836	45 762	-0,2
ASH (2)	844	2 775	1 854	2 858	2 059	376	360	365	376	409	8,8
Second degré Éducation nationale	46 102	78 737	88 233	95 420	97 524	66 430	65 417	64 723	63 927	63 328	-0,9
Formations en collège	29 060	50 158	53 678	55 848	57 095	37 801	37 691	36 693	35 729	35 401	-0,9
Segpa	174	1 069	1 394	1 950	2 664	1 374	1 395	1 390	1 351	1 298	-3,9
Formations professionnelles en lycée	9 176	13 477	16 224	18 419	18 199	14 612	13 557	13 498	13 430	13 026	-3,0
Formations générales et technologiques en lycée	7 692	14 033	16 937	19 203	19 566	12 643	12 774	13 142	13 417	13 603	1,4
Second degré Agriculture (3)	724	1 471	1 452	1 535	1 507	1 211	1 221	1 225	1 315	1 337	1,7
Enseignement supérieur	1 962	4 622	6 902	8 311	8 142	7 867	8 666	9 215	9 586	9 899	3,3
Universités	1 418	3 371	4 784	5 661	5 371	5 371	6 033	6 340	(5) 6 487	6 331	-2,4
CPGE	50	86	142	207	202	202	253	307	382	433	13,4
STS et assimilés	425	882	1 264	1 920	2 046	1 771	1 924	2 081	2 197	2 537	15,5
Autres formations (4)	69	94	274	523	523	523	456	487	520	598	15,0
IUFM		189	438								
Total général	146 457	202 959	219 733	236 467	236 369	151 692	148 732	148 817	148 406	147 894	-0,3

► Champ : hors Mayotte à partir de 2011, Public + Privé.

© DEFP

- À partir de la rentrée 2009, les effectifs du premier degré de Wallis-et-Futuna et de la Nouvelle-Calédonie, dont la rentrée scolaire est décalée (mars $n + 1$), sont affectés à la rentrée n et non plus à la rentrée $n + 1$.
- Avant 2011, les effectifs de l'ASH à Mayotte étaient surestimés (problème de classification).
- Y compris les étudiants en BTS (63 en 2015, 62 en 2016).
- Établissements universitaires privés et écoles d'enseignement supérieur diverses (commerce, formations comptables, etc.).
- Données 2014 pour l'université de Nouvelle-Calédonie.

2 Effectifs du premier degré dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2016-2017

	Saint-Pierre- et-Miquelon	Polynésie française	Wallis-et- Futuna	Nouvelle- Calédonie	Total	Rappel 2015-2016
Public	340	29 729	-	26 940	57 009	57 195
Préélémentaire	117	11 245	-	9 870	21 232	21 504
Élémentaire (CP-CM2)	223	18 395	-	16 770	35 388	35 336
ASH	-	89	-	300	389	355
Privé	303	6 317	1 597	8 104	16 321	16 383
Préélémentaire	130	2 123	544	3 130	5 927	5 862
CP-CM2	173	4 182	1 045	4 974	10 374	10 500
ASH	-	12	8	-	20	21
Total premier degré	643	36 046	1 597	35 044	73 330	73 578
Évolution 2016/2015 (%)	4,0	-0,4	-6,1	-0,1	-0,3	
Part du public (%)	52,9	82,5		76,9	77,7	

© DEFP

3 Effectifs du second degré dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2016-2017

	Saint-Pierre- et-Miquelon	Polynésie française	Wallis-et- Futuna	Nouvelle- Calédonie	Total	Rappel 2015-2016
Public	395	22 095	1 685	21 700	45 875	46 043
Formations en collège	196	12 542	935	12 696	26 369	26 588
Segpa	-	409	57	718	1 184	1 228
Formations professionnelles en lycée	79	4 654	359	3 282	8 374	8 530
Formations générales et technologiques en lycée	120	4 490	334	5 004	9 948	9 697
Privé	115	8 068	-	9 270	17 453	17 884
Formations en collège	98	4 660	-	4 274	9 032	9 141
Segpa	17	-	-	97	114	123
Formations professionnelles en lycée	-	1 386	-	3 266	4 652	4 900
Formations générales et technologiques en lycée	-	2 022	-	1 633	3 655	3 720
Total second degré	510	30 163	1 685	30 970	63 328	63 927
Évolution 2016/2015 (%)	-8,3	-0,8	0,1	-1,0	-0,9	
Part du public (%)	77,5	73,3	100,0	70,1	72,4	

© DEFP

En 2016, la population du premier degré dans les départements d'outre-mer (DOM) s'établit à 307 100 élèves, soit 4,5% de la population scolaire (1). Quatre élèves sur dix scolarisés dans les départements d'outre-mer (DOM) le sont dans l'académie de La Réunion, soit 118 700 élèves. Depuis les années 2000, les effectifs du premier degré des DOM sont en recul. Entre les rentrées 2011 et 2016, la baisse est de 3,5%. Les académies de la Guadeloupe et de la Martinique enregistrent les plus fortes réductions d'effectifs (respectivement - 11,5% et - 12,2%).

La part de l'enseignement privé (8,3%) dans les DOM est inférieure à celle observée en France métropolitaine (14,0%). Le poids du privé oscille entre 12,7% en Guadeloupe et 5,0% à Mayotte.

Le partage entre secteurs public et privé est sensiblement identique dans l'enseignement préélémentaire et élémentaire (8,3% contre 8,5%). À Mayotte seulement, le poids du secteur privé est plus important dans le préélémentaire (6,9% contre 4,2% dans l'élémentaire). Comme en France métropolitaine, les élèves en situation de handicap sont très peu accueillis dans le secteur privé.

Entre les rentrées 2011 et 2016, la part du secteur privé dans les DOM augmente de 0,8 point. Les effectifs d'élèves des DOM scolarisés dans le secteur public diminuent (-4,3%), de respectivement 5,1% dans l'enseignement préélémentaire et 3,1% dans l'enseignement élémentaire. À l'inverse, ils augmentent de 6,5% dans le secteur privé (respectivement de 5,7% et de 7,5%). C'est en Guadeloupe et en Martinique que la hausse du poids du privé est la plus importante.

Le nombre d'élèves en classes d'inclusion scolaire diminue de 2,4% à la rentrée 2016. Il a chuté de 37,2% sur les cinq dernières années.

Au sein des DOM, le taux de scolarisation à deux ans varie très fortement selon les académies. Il dépasse largement le niveau national en Guadeloupe et Martinique (respectivement 21,7% et 33,5% contre 11,9% au niveau national). À l'inverse, le nombre d'enfants scolarisés dès l'âge de deux ans en Guyane et à Mayotte est faible.

Dans les écoles publiques des DOM, les retards à l'entrée dans un niveau sont plus fréquents qu'au niveau national (voir 3.3). En CM2, 12,8% des filles sont en retard et 17,8% des garçons (contre respectivement 7,8% et 9,9% au niveau national). Cet écart entre filles et garçons augmente et se cumule au fil des niveaux : il est de 0,8 point en CP, 2,1 en CE1 et 4,9 en CM2 (2).

Les taux de redoublement dans les écoles publiques demeurent supérieurs à ceux de la France métropolitaine, notamment pour les niveaux de CP, CE1 et CM2 (écarts respectivement de 1,0, de 1,5 et de 0,8 points), mais diminuent à tous les niveaux, notamment en CE1 où la baisse est de près de deux points entre 2015 et 2016 (3).

POPULATION SCOLAIRE DU PREMIER DEGRÉ - Elle se compose des élèves du préélémentaire, de l'élémentaire et de l'enseignement relevant de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

ENSEIGNEMENT RELEVANT DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP - Il comprend les effectifs scolarisés en unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS). Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais pouvant tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap. Cet enseignement peut être dispensé dans des écoles « ordinaires » ou des écoles spécialisées.

ÂGE - L'âge est le nombre d'années révolues, au 31 décembre 2016, pour l'année scolaire 2016-2017; ainsi, les enfants âgés de 2 ans en 2016-2017 sont nés en 2014.

ÂGE THÉORIQUE - C'est l'âge de l'élève qui, entré en CP à 6 ans, parcourt sa scolarité sans redoublement ni saut de classe : 10 ans en CM2. Un élève dans ce cas est dit « à l'heure ».

TAUX DE RETARD - Pourcentage des élèves entrant dans un niveau donné qui ont un âge supérieur à l'âge théorique requis pour ce niveau. Par exemple, le taux de retard à l'entrée en CM2 est le pourcentage d'élèves entrant en CM2 âgés de 11 ans et plus.

TAUX DE REDOUBLEMENT - Pourcentage des élèves inscrits l'année $n-1$ dans un niveau qui restent scolarisés dans ce niveau l'année n . Le calcul est fait pour des élèves scolarisés en $n-1$ et en n dans une école publique.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information : 16.40 ; 15.44 ; 14.41 ; 13.33 ; 12.24.

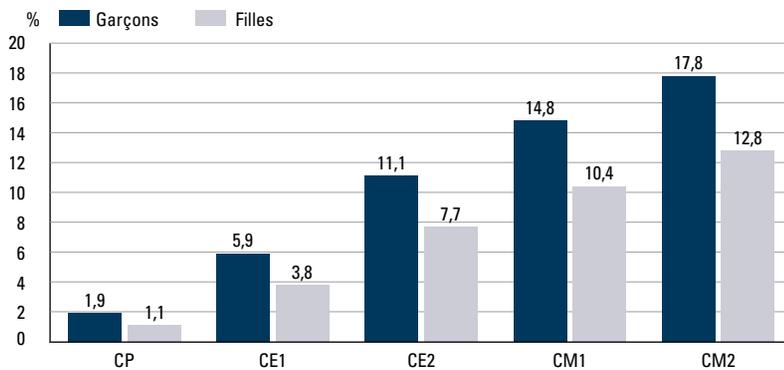
1 Effectifs du premier degré dans les DOM : évolution, part du privé et taux de scolarisation à deux ans

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Total
Effectifs en 2016 (Public + Privé)	50 813	44 069	38 214	55 346	118 658	307 100
Préélémentaire	18 189	15 436	13 882	17 650	43 596	108 753
Élémentaire	32 218	28 151	24 040	37 436	73 900	195 745
ASH	406	482	292	260	1 162	2 602
Évolution des effectifs (%) entre 2011 et 2016 (Public + Privé)	-11,5	1,5	-12,2	4,4	-1,8	-3,5
Préélémentaire	-11,0	-1,2	-14,6	5,0	-2,0	-4,3
Élémentaire	-11,5	2,8	-10,7	8,5	-1,7	-2,3
ASH	-31,5	17,0	-9,3	-84,4	1,0	-37,2
Part du privé (%) en 2016	12,7	6,7	9,9	5,0	8,1	8,3
Préélémentaire	12,8	5,7	8,2	6,9	7,8	8,3
Élémentaire	12,8	7,3	11,0	4,2	8,3	8,5
ASH	3,0	0,0	0,0	0,0	1,5	1,1
Évolution de la part du privé (en points) entre 2011 et 2016	2,0	0,7	2,0	0,5	0,3	0,8
Préélémentaire	2,8	0,4	1,8	0,1	0,1	0,8
Élémentaire	1,8	0,8	2,2	0,5	0,4	0,8
Taux de scolarisation à deux ans (%)	21,7	2,3	33,5	4,1	13,5	13,2

► Champ : DOM y compris Mayotte, Public + Privé (y compris hors contrat).

© DEPP

2 Taux de retard à l'entrée à un niveau selon le sexe à la rentrée 2016, en %.



► Champ : DOM y compris Mayotte, Public ; indicateur non disponible pour le secteur privé.

© DEPP

3 Taux de redoublement par niveau à la rentrée 2016, en %.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Guadeloupe	2,2	2,6	1,1	0,6	0,9
Guyane	2,8	3,5	1,6	0,7	1,6
Martinique	1,2	1,3	0,5	0,1	0,2
Mayotte	2,6	3,0	1,1	0,9	2,0
La Réunion	2,3	1,9	0,9	0,6	0,8
DOM (y compris Mayotte)	2,3	2,4	1,0	0,6	1,1
France métropolitaine	1,3	0,9	0,5	0,2	0,3

► Champ : DOM, Public ; indicateur non disponible pour le secteur privé.

© DEPP

A LA RENTRÉE 2016, les départements d'outre-mer (DOM) scolarisent 262 500 élèves dans le second degré, un effectif en hausse par rapport à la rentrée 2015 (+1,1%). Le secteur privé est peu implanté dans les DOM : il concerne 7,5% des élèves du second degré, contre plus de 20% sur l'ensemble du territoire français.

151 600 élèves sont inscrits en formations en collège (hors Segpa), chiffre stable par rapport à la rentrée précédente (1).

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) scolarisent 6 700 élèves à la rentrée 2016, ce qui représente moins de 5% de l'ensemble des élèves inscrits en collège. Sur l'ensemble du territoire, la part des élèves scolarisés en Segpa est d'environ 3%. Dans les DOM comme en France métropolitaine, les deux tiers de ces élèves sont des garçons.

Les formations générales et technologiques accueillent 63 900 élèves : les séries générales accueillent un peu moins des deux tiers des élèves de première ou de terminale (2). Comme en France métropolitaine, la série S est la série la plus représentée parmi les élèves de terminale. Six élèves sur dix sont des filles dans les formations générales et technologiques. Elles sont minoritaires en STI2D (12,6%) et il y a autant de filles que de garçons dans la série S. Toutefois, comme en France métropolitaine, elles se retrouvent, comparativement aux garçons, davantage en série littéraire ou dans le domaine de la santé et du social (ST2S). Il existe ainsi une grande disparité dans les parts de filles selon les séries : par exemple les séries S, STI2D et STMG scolarisent respectivement 51,0%, 12,9% et 56,7% de filles en terminale.

Avec 40 300 élèves, les effectifs des formations professionnelles en lycée ont un poids plus important dans les DOM qu'en France métropolitaine : 38,6% des élèves inscrits au lycée contre 29,3% (3). Les formations en CAP regroupent plus de trois élèves de l'enseignement professionnel sur dix, contre moins de deux sur dix sur l'ensemble du territoire. La part des garçons inscrits dans formation professionnelle en lycée est plus importante que celle des filles (58,3%), notamment dans les préparations au CAP (62,5%).

POPULATION CONCERNÉE - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA). Depuis la rentrée 2011, les DOM intègrent Mayotte.

DIMA - Dispositif d'initiation aux métiers en alternance mis en place à la rentrée 2008.

ULIS - Unités localisées pour l'inclusion scolaire qui remplacent les unités pédagogiques d'intégration (UPI) depuis la rentrée 2010.

PREMIÈRES ET TERMINALES GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES Les classes de première et terminale préparant au baccalauréat comportent :

- *des séries générales* :

- S : Scientifique ;
- ES : Économique et sociale ;
- L : Littéraire.

- *des séries technologiques* :

- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable en remplacement de la série STI hors spécialité « arts appliqués » ;
- STL : Sciences et technologies de laboratoire ;
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, série préparée dans les lycées agricoles ;
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion ;
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social ;
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués (anciennement STI spécialité « arts appliqués ») ;
- TMD : Techniques de la musique et de la danse ;
- Hôtellerie.

CAP - Certificat d'aptitude professionnelle.

BMA - Brevet des métiers d'art.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

1 Les effectifs de formations en collège dans les DOM à la rentrée 2016

	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)
Sixième	17 799	17 516	35 315	1 498	1 645	3 143	38 458	49,8
Cinquième	17 081	16 996	34 077	1 577	1 621	3 198	37 275	49,9
Quatrième	16 986	16 900	33 886	1 362	1 565	2 927	36 813	50,2
Troisième	16 964	17 051	34 015	1 419	1 507	2 926	36 941	50,2
Total 6^e-3^e	68 830	68 463	137 293	5 856	6 338	12 194	149 487	50,0
Sixième Segpa	972	440	1 412	19	18	37	1 449	31,6
Cinquième Segpa	1 103	546	1 649	31	17	48	1 697	33,2
Quatrième Segpa	1 193	534	1 727	21	23	44	1 771	31,5
Troisième Segpa	1 146	553	1 699	27	25	52	1 751	33,0
Total Segpa	4 414	2 073	6 487	98	83	181	6 668	32,3
ULIS collège	14	2	16				16	12,5
DIMA	1 416	686	2 102	5	4	9	2 111	32,7
Total	74 674	71 224	145 898	5 959	6 425	12 384	158 282	49,1

► Champ : DOM, MEN.

© DEPP

2 Les effectifs des formations générales et technologiques en lycée dans les DOM à la rentrée 2016

	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)
Seconde	9 235	12 615	21 850	753	923	1 676	23 526	57,5
Première	7 989	11 258	19 247	691	894	1 585	20 832	58,3
S	2 814	3 080	5 894	343	367	710	6 604	52,2
L	508	2 006	2 514	26	124	150	2 664	80,0
ES	1 310	2 309	3 619	167	234	401	4 020	63,3
STI2D	1 207	177	1 384	16	0	16	1 400	12,6
STMG	1 762	2 341	4 103	129	137	266	4 369	56,7
ST2S	167	908	1 075	10	32	42	1 117	84,2
Autres (1)	221	437	658	0	0	0	658	66,4
Terminale	7 484	10 561	18 045	722	813	1 535	19 580	58,1
S	2 587	2 733	5 320	341	309	650	5 970	51,0
L	464	2 017	2 481	44	133	177	2 658	80,9
ES	1 288	2 159	3 447	157	210	367	3 814	62,1
STI2D	1 114	166	1 280	12	1	13	1 293	12,9
STMG	1 708	2 318	4 026	157	121	278	4 304	56,7
ST2S	123	846	969	11	39	50	1 019	86,8
Autres (1)	200	322	522	0	0	0	522	61,7
Total	24 708	34 434	59 142	2 166	2 630	4 796	63 938	58,0

► Champ : DOM, MEN.

© DEPP

1. Séries des baccalauréats technologiques STL, STD2A, TMD et hôtellerie.

3 Les effectifs des formations professionnelles en lycée dans les DOM à la rentrée 2016

	Public			Privé			Public + Privé		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)	
CAP 2 ans (1)	Total	6 546	3 845	10 391	276	252	528	10 919	37,5
	1 ^{re} année	3 597	1 966	5 563	135	113	248	5 811	35,8
	2 ^e année	2 949	1 879	4 828	141	139	280	5 108	39,5
Bac pro/BMA (2)	Total	15 356	11 490	26 846	983	915	1 898	28 744	43,2
	Seconde professionnelle	5 326	3 827	9 153	318	315	633	9 786	42,3
	Première professionnelle	5 150	3 980	9 130	343	320	663	9 793	43,9
	Terminale professionnelle	4 880	3 683	8 563	322	280	602	9 165	43,2
Autres formations de niveaux IV et V	Total	136	212	348	6		6	354	59,9
	ULIS	157	98	255				255	38,4
Total		22 195	15 645	37 840	1 265	1 167	2 432	40 272	41,7

► Champ : DOM, MEN.

© DEPP

1. Sont inclus 32 élèves préparant un CAP en 1 an.

2. Sont inclus 15 élèves préparant un BMA en 2 ans.

DÉFINITIONS

LA TENDANCE À LA BAISSÉ du redoublement observée depuis le début des années 2000 s'est accélérée en 2016. Les taux de redoublement s'établissent désormais à 0,6% en sixième, 0,2% en cinquième, 0,3% en quatrième et 1,4% en troisième (1).

Parmi les élèves inscrits en troisième à la rentrée 2015, 60,2% se sont orientés en formations générales et technologiques en lycée à la rentrée 2016, 32,4% en formations professionnelles en lycée, et 1,4% ont redoublé. Les poursuites d'études dans la voie générale et technologique augmentent par rapport à la rentrée 2015, alors que celles dans la voie professionnelle diminuent.

Dans les formations générales et technologiques en lycée, le redoublement est également moins fréquent que par le passé (2). Toutefois, les redoublements des élèves en terminale générale et technologique évoluent en fonction des résultats au baccalauréat. Depuis la rentrée 2008, les passages dans la classe supérieure continuent de progresser. Ainsi, en fin de seconde, les élèves sont moins nombreux à se réorienter vers une formation professionnelle en lycée : soit 4,0% en 2016 contre 7,4% en 2008. Enfin, 3,6% des élèves de seconde et 2,2% des élèves de première sortent du champ des établissements de l'Éducation nationale.

Quelques années après la réforme de la voie professionnelle, les taux de redoublement dans les formations professionnelles en lycée restent globalement faibles, même si ceux des années diplômantes demeurent légèrement supérieurs à ceux des années intermédiaires (3).

Après une seconde professionnelle, 86,6% des élèves passent en première professionnelle et 89,4% des élèves de ce niveau arrivent en terminale à la rentrée 2016.

En fin de seconde année de CAP, 16,5% des élèves se dirigent vers la préparation d'un baccalauréat professionnel en 2016.

Les sorties des formations dispensées par l'Éducation nationale sont fréquentes. Elles concernent environ un élève de première année de CAP sur cinq et un élève de seconde ou de première professionnelle sur dix.

POPULATION CONCERNÉE - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA). Depuis la rentrée 2011, les DOM intègrent Mayotte.

SECONDE PROFESSIONNELLE - Première année du baccalauréat professionnel en 3 ans.

PREMIÈRE PROFESSIONNELLE - Seconde année du baccalauréat professionnel en 3 ans.

TERMINALE PROFESSIONNELLE - Troisième année du baccalauréat professionnel en 3 ans.

TAUX DE REDOUBLEMENT - Pourcentage des élèves inscrits l'année $n-1$ dans une classe (hors ULIS) dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui restent dans la même classe (du ministère en charge de l'éducation nationale) l'année n .

TAUX DE PASSAGE - Pourcentage des élèves inscrits l'année $n-1$ dans une classe (hors ULIS) dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui passent dans une classe supérieure (du ministère en charge de l'éducation nationale, hors ULIS) l'année n .

TAUX DE SORTIES - Pourcentage des élèves inscrits l'année $n-1$ dans une classe (hors ULIS) qui ne se réinscrivent pas l'année n dans une classe du second degré dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale. Les sorties incluent les élèves qui poursuivent dans l'enseignement supérieur ou qui s'inscrivent dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, dans un centre de formation d'apprentis (CFA) et enfin, ceux qui ne poursuivent pas d'études.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

1 Les taux de redoublement et de passage dans les formations en collège dans les DOM, en %.

	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	2013	2014	2015	2015
Redoublements										
Sixième	9,2	5,6	4,8	3,9	3,4	3,0	2,3	2,3	1,7	0,6
Cinquième	3,3	3,3	2,4	2,0	1,8	1,5	1,2	1,0	0,9	0,2
Quatrième	5,2	5,0	3,8	3,2	2,9	2,7	1,8	1,8	1,2	0,3
Troisième	4,7	3,9	2,7	2,4	2,7	2,9	2,3	2,2	2,4	1,4
Passages										
Sixième - cinquième	90,4	92,8	93,6	94,5	94,8	94,9	95,6	95,8	96,3	97,2
Cinquième - quatrième	94,9	95,0	96,2	96,5	96,8	97,2	97,7	97,8	98,1	99,0
Quatrième - troisième	92,9	91,9	92,2	93,7	94,3	94,6	95,7	96,7	97,5	98,7
Troisième - seconde GT	49,9	51,7	53,2	54,4	54,6	54,5	55,8	57,0	58,2	60,2
Troisième - formations pro en lycée	36,2	35,9	37,1	36,6	35,7	35,6	34,8	34,5	33,1	32,4

► Champ : DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MEN.

© DEFP

2 Les taux de redoublement, passage et sortie dans les formations générales et technologiques en lycée dans les DOM, en %.

	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	2013	2014	2015	2016
Redoublements										
Seconde	13,3	12,8	11,5	9,5	9,9	8,6	7,8	7,9	7,0	4,1
Première	7,3	6,7	6,8	4,9	4,8	4,6	3,7	3,4	2,8	1,9
Terminale	11,8	10,2	10,9	11,6	13,4	12,8	9,3	9,0	8,1	7,0
Passages										
2 ^{de} vers lycée professionnel	7,4	5,8	5,9	4,8	4,8	4,4	4,5	4,5	3,7	4,0
2 ^{de} vers 1 ^{re}	76,3	77,2	79,0	81,8	81,5	82,7	84,0	83,5	85,5	88,3
1 ^{re} vers terminale	89,1	88,6	89,6	91,3	92,0	92,3	93,4	94,2	94,8	96,0
Sorties										
Seconde	3,0	4,2	3,6	3,8	3,8	4,3	3,7	4,0	3,7	3,6
Première	3,2	4,2	3,1	3,3	2,8	2,8	2,5	2,2	2,2	2,2

► Champ : DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MEN.

© DEFP

3 Les taux de redoublement, de passage et de sortie dans les formations professionnelles en lycée dans les DOM, en %.

	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	2013	2014	2015	2016
CAP 2 ans									
1 ^{re} année									
Redoublement	3,6	3,6	2,6	2,4	2,6	2,1	2,3	2,2	2,5
Passage en 2 ^e année	73,7	75,2	75,9	78,1	76,6	78,4	77,6	77,7	78,1
Autres orientations	1,3	1,7	1,4	1,3	0,9	0,7	0,8	0,9	0,9
Sorties	21,4	19,5	20,1	18,2	19,9	18,8	19,3	19,2	18,5
CAP 2 ans									
2 ^e année									
Redoublement	4,1	3,2	3,6	3,3	3,5	2,5	3,5	3,0	2,8
Passage en bac pro	17,0	21,0	19,0	17,9	17,8	16,8	17,0	16,6	16,5
Autres orientations	9,5	4,6	5,0	4,5	3,5	3,2	3,7	3,3	3,2
Sorties	69,4	71,0	72,4	74,3	75,2	77,5	75,8	77,1	77,5
Seconde pro									
Redoublement	3,6	3,3	3,3	3,2	2,3	2,3	2,1	2,3	1,8
Passage en 1 ^{re} pro	83,2	80,0	81,8	82,5	83,4	86,8	85,6	86,2	86,6
Autres orientations	2,3	3,0	2,5	2,4	2,8	2,5	2,7	2,7	2,6
Sorties	10,9	13,7	12,3	11,9	11,5	8,4	9,6	8,8	9,0
Première pro									
Redoublement		1,9	1,2	1,2	1,4	1,0	1,3	1,2	0,9
Passage en terminale pro			86,1	86,8	87,5	86,5	86,8	88,7	88,1
Autres orientations			0,3	0,5	0,5	0,8	0,7	0,7	0,7
Sorties			11,7	11,5	10,8	11,3	11,5	9,3	10,0
Terminale pro									
Redoublement				3,6	3,8	5,3	5,9	4,6	4,9
Autres orientations				1,4	1,4	1,7	2,1	2,3	2,2
Sorties				95,0	94,8	93,0	92,0	93,1	92,8

► Champ : DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MEN.

© DEFP

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE 2016, les lycées professionnels des DOM préparent 11 200 élèves à un CAP. Ces derniers sont plus nombreux dans les spécialités de la production (54,3%) que dans celles des services (1). Mais, alors qu'un seul groupe se distingue dans le secteur des services avec 18,8% des élèves (« Commerce, vente »), les effectifs des groupes de spécialités de la production sont moins concentrés. Sept groupes représentent chacun 4 à 10% des élèves : « Bâtiment : finitions », « Agroalimentaire, alimentation, cuisine », « Moteurs et mécanique auto », « Travail du bois », « Structures métalliques », « Électricité, électronique » et « Habillement ».

Les filles se forment beaucoup plus fréquemment que les garçons dans les métiers du secteur des services où elles représentent 62,8% des effectifs en CAP. Elles sont très peu présentes dans les spécialités de la production (16,1%), exception faite de la spécialité « Habillement » dans laquelle elles sont largement majoritaires (plus de huit inscrits sur dix sont des filles dans cette spécialité).

Dans les cinq DOM, 28 900 élèves préparent un baccalauréat professionnel ou un BMA à la rentrée 2016. 55,6% de ces élèves sont inscrits dans une spécialité des services, contre 45,7% des élèves préparant un CAP. La part du secteur privé est plus forte en baccalauréat professionnel (6,8%) qu'en CAP (4,7%). Les quatre groupes de spécialités prépondérants en baccalauréat professionnel sont « Commerce, vente » regroupant 19,0% des élèves, suivi de « Spécialités plurivalentes des services » avec 18,7% des élèves, « Électricité, électronique » (13,0%) et « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » (9,4%).

POPULATION CONCERNÉE - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA). Depuis la rentrée 2011, les DOM intègrent Mayotte.

LES SPÉCIALITÉS DE FORMATION - Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la nomenclature des spécialités de formation (NSF) précisée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

CAP - Certificat d'aptitude professionnelle.

BAC PRO - Baccalauréat professionnel.

BMA - Brevet des métiers d'art.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

1 Répartition des élèves préparant un CAP, un bac pro ou un BMA selon la spécialité de formation à la rentrée 2016

Groupes de spécialités de formation	CAP				Bac pro et BMA			
	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	—	—	—	—	54	0,2	0,0	25,9
201 Technologie de commandes des transformations industrielles	36	0,3	0,0	5,6	33	0,1	0,0	9,1
213 Forêts, espaces naturels, faune	12	0,1	0,0	0,0	—	—	—	—
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts...	11	0	0	9	—	—	—	—
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	23	0,2	0,0	30,4	176	0,6	0,0	42,6
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	958	8,6	5,2	41,3	687	2,4	0,0	41,2
223 Métallurgie	56	1	0	63	—	—	—	—
225 Plasturgie, matériaux composites	9	0	100	0	—	—	—	—
227 Énergie, génie climatique	136	1,2	9,6	1,5	333	1,2	0,0	1,8
230 Spécialités pluritechnologique, génie civil, construction, bois	220	2,0	8,6	0,9	946	3,3	3,7	24,8
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	152	1,4	0,0	0,7	404	1,4	0,0	8,4
232 Bâtiment : construction et couverture	345	3,1	0,0	1,7	529	1,8	0,0	3,8
233 Bâtiment : finitions	1 012	9,1	2,5	4,9	765	2,6	0,0	9,7
234 Travail du bois et de l'ameublement	645	5,8	0,0	3,1	936	3,2	0,0	3,4
240 Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	—	—	—	—	—	—	—	—
241 Textile	18	0	0	61	—	—	—	—
242 Habillement	470	4,2	0,0	86,0	395	1,4	0,0	92,4
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	—	—	—	—	1 151	4,0	14,6	3,7
251 Mécanique générale et de précision, usinage	—	—	—	—	119	0,4	0,0	5,9
252 Moteurs et mécanique auto	837	7,5	5,1	1,6	1 638	5,7	5,0	2,2
253 Mécanique aéronautique et spatiale	—	—	—	—	105	0,4	33,3	1,9
254 Structures métalliques	572	5,1	1,4	3,7	789	2,7	3,7	4,2
255 Électricité, électronique	548	4,9	3,6	1,3	3 751	13,0	5,2	2,1
Total spécialités de la production	6 060	54,3	3,1	16,1	12 811	44,4	4,2	10,5
300 Spécialités plurivalentes des services	—	—	—	—	5 399	18,7	10,0	76,9
311 Transport, manutention, magasinage	114	1,0	0,0	11,4	843	2,9	0,0	13,4
312 Commerce, vente	2 097	18,8	5,9	50,8	5 480	19,0	10,2	63,6
314 Comptabilité, gestion	—	—	—	—	—	—	—	—
321 Journalisme et communication	—	—	—	—	—	—	—	—
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	65	0,6	0,0	35,4	93	0,3	0,0	33,3
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	—	—	—	—	198	0,7	0,0	31,8
324 Secrétariat, bureautique	—	—	—	—	—	—	—	—
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	—	—	—	—	2 710	9,4	10,0	90,6
331 Santé	—	—	—	—	47	0,2	0,0	55,3
332 Travail social	924	8	9,6	96,3	—	—	—	—
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	989	8,9	5,6	76,1	438	1,5	9,4	60,3
336 Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	347	3,1	13,0	82,1	237	0,8	0,8	99,6
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	30	0	0	30	—	—	—	—
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	293	2,6	0,0	35,5	360	1,2	0,0	52,8
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	250	2,2	11,2	27,2	261	0,9	0,0	25,7
Total spécialités des services	5 109	45,7	6,7	62,8	16 066	55,6	8,8	69,0
Ensemble des spécialités	11 169	100,0	4,7	37,5	28 877	100,0	6,8	43,0

► Champ : DOM y compris Mayotte, Public + Privé, MEN.

Lecture : 45,7 % des élèves de CAP dans les DOM se forment dans les spécialités des services.

6,7 % des élèves de CAP dans une spécialité des services sont inscrits dans un établissement privé. Les filles représentent 62,8 % des élèves formés dans ces spécialités.

© DEFP

DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER, l'origine sociale des élèves est très différente de celle observée en France métropolitaine (1). D'une part, plus d'un élève sur trois est issu d'une famille dont le responsable est inactif (7,5% en France métropolitaine). D'autre part, les enfants d'employés sont plus représentés que les enfants d'ouvriers (respectivement 17,3% et 16,8%). En revanche, en France métropolitaine, le poids des enfants d'ouvriers est très supérieur à celui des enfants d'employés (respectivement 26,0% et 17,1%). Enfin, les professions libérales et intermédiaires, enseignants exceptés, sont nettement sous-représentées.

Comme en France métropolitaine, la part des élèves issus de familles d'enseignants est proportionnellement plus élevée dans les formations générales et technologiques en lycée que dans les formations professionnelles en lycée. Il en va de même pour celle des enfants de parents exerçant une profession libérale ou d'encadrement. Comme en France métropolitaine, les enfants d'ouvriers et d'inactifs sont proportionnellement plus nombreux dans les formations professionnelles.

Alors que, dans les formations en collège, un élève sur trois est enfant d'inactif (37%), cette proportion s'élève à près de deux élèves sur trois dans l'enseignement adapté (62,8%).

Les élèves de première et terminale générales sont nettement plus souvent issus de familles socialement favorisées (professions libérales ou cadres ou enseignants) que ceux des classes de première et terminale technologiques (respectivement 21,1% et 8,2%). Les formations technologiques rassemblent elles-mêmes des élèves provenant deux fois plus souvent de ces classes sociales que les élèves préparant le baccalauréat professionnel (3,6%).

Les établissements privés scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées (2). La structure sociale des établissements privés est nettement tirée vers le haut et se démarque de celle des établissements publics pour toutes les catégories, excepté pour la catégorie sociale « moyenne ». Cependant, compte tenu de la faiblesse des effectifs des établissements privés, il convient de rester prudent sur ces observations.

POPULATION CONCERNÉE - Éléves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA). Depuis la rentrée 2011, les DOM intègrent Mayotte.

L'ORIGINE SOCIALE DE L'ÉLÈVE FAIT RÉFÉRENCE À LA PCS (profession et catégorie socioprofessionnelle) de la personne qui en est responsable.

- Agriculteur : agriculteur exploitant.
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise : artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise de dix salariés ou plus.
- Profession libérale, cadre : profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur et cadre technique d'entreprise.
- Profession intermédiaire : instituteur et assimilé, professeur des écoles, profession intermédiaire de la santé et du travail social, de la fonction publique, commerciale des entreprises, clergé, technicien, contremaître et agent de maîtrise.
- Employé : employé civil, agent de service de la fonction publique, policier et militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de services directs aux particuliers.
- Ouvrier : ouvrier qualifié, non qualifié, agricole.
- Retraité : catégorie à part. Les retraités ne sont pas classés dans leur ancienne profession.
- Inactif : chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont regroupés avec les actifs selon leur dernière situation professionnelle.

ORIGINE SOCIALE REGROUPEE

- Favorisée A : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles.
- Favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités-cadres et des professions intermédiaires.
- Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés.
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

1 Élèves du second degré dans les DOM selon l'origine sociale à la rentrée 2016, en %.

	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Prof. libérales, cadres (1)	Professions intermédiaires (2)	Enseignants (3)
6 ^e à 3 ^e	1,4	8,4	7,2	7,6	3,8
ULIS, DIMA, dispositifs relais	1,2	4,5	1,6	4,0	0,6
Segpa	1,1	3,8	0,9	3,2	0,3
Total formations en collège	1,4	8,1	6,8	7,4	3,6
Seconde générale et technologique	1,5	10,2	9,7	10,0	5,4
Première et terminale générales	1,7	11,5	13,2	11,2	7,9
Première et terminale technologiques	1,7	9,2	5,5	8,0	2,7
ULIS en formations GT en lycée	–	–	–	–	–
Total formations générales et technologiques en lycée	1,6	10,5	10,2	10,1	5,8
CAP	1,0	4,6	1,3	3,2	0,5
Bac pro, BMA	1,4	6,8	2,8	5,5	0,8
ULIS en formations professionnelles en lycée	0,4	6,1	1,3	5,3	0,9
Autres niveaux IV et V	1,6	4,4	1,6	5,1	1,3
Total formations professionnelles en lycée	1,3	6,2	2,3	4,9	0,7
Ensemble	1,4	8,4	7,0	7,7	3,7
France métropolitaine	1,7	10,5	19,3	13,0	3,3

© DEFP

(suite)	Employés	Ouvriers	Retraités	Inactifs	Total	Effectifs (4)
6 ^e à 3 ^e	16,9	16,8	0,9	37,0	100,0	149 487
ULIS, DIMA, dispositifs relais	9,9	15,3	1,4	61,6	100,0	2 127
Segpa	9,3	18,0	0,6	62,8	100,0	6 668
Total formations en collège	16,5	16,9	0,9	38,4	100,0	158 282
Seconde générale et technologique	19,7	15,7	1,6	26,2	100,0	23 526
Première et terminale générales	20,1	13,1	2,2	19,1	100,0	25 730
Première et terminale technologiques	20,1	19,4	1,9	31,5	100,0	14 682
ULIS en formations GT en lycée	–	–	–	–	–	–
Total formations générales et technologiques en lycée	20,0	15,5	1,9	24,5	100,0	63 938
CAP	12,7	17,4	1,0	58,3	100,0	10 919
Bac pro, BMA	17,1	18,9	1,1	45,6	100,0	28 744
ULIS en formations professionnelles en lycée	11,0	24,6	1,3	49,1	100,0	255
Autres niveaux IV et V	18,0	21,8	0,6	45,6	100,0	354
Total formations professionnelles en lycée	15,9	18,6	1,1	49,0	100,0	40 272
Ensemble	17,3	16,8	1,2	36,5	100,0	262 492
France métropolitaine	17,1	26,0	1,6	7,5	100,0	5 316 862

© DEFP

► Champ : DOM, Public + Privé, MEN.

1. Professeurs non compris.
2. Instituteurs non compris.
3. Enseignants : professeurs, instituteurs et professeurs des écoles.
4. Y compris les élèves dont l'origine sociale est non renseignée (7,5 % des effectifs dans les DOM).

2 Élèves du second degré dans les DOM selon l'origine sociale (1) regroupée à la rentrée 2016, en %.

Formations	Public					Privé				
	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défa-vo-risée	Total	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défa-vo-risée	Total
6 ^e à 3 ^e	10,1	7,2	24,5	58,2	100,0	38,0	15,3	33,5	13,2	100,0
ULIS, DIMA, dispositifs relais	2,6	4,0	15,2	78,1	100,0	0,0	0,0	22,2	77,8	100,0
Segpa	1,3	3,3	14,5	80,8	100,0	1,8	0,6	4,8	92,7	100,0
Total formations en collège	9,6	7,0	23,9	59,5	100,0	37,4	15,1	33,1	14,4	100,0
Seconde générale et technologique	15,4	10,0	29,2	45,4	100,0	40,3	17,3	32,9	9,5	100,0
Première et terminale générales	21,6	11,8	30,7	36,0	100,0	45,5	15,2	32,2	7,0	100,0
Première et terminale technologiques	8,8	8,2	29,4	53,5	100,0	25,0	15,9	38,2	20,9	100,0
ULIS en formations GT en lycée	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total formations générales et technologiques en lycée	16,3	10,3	29,8	43,6	100,0	40,9	16,0	33,3	9,8	100,0
CAP	2,0	3,4	17,7	77,0	100,0	4,8	2,6	27,0	65,6	100,0
Bac pro, BMA	3,8	5,5	23,9	66,9	100,0	10,3	8,1	37,5	44,0	100,0
ULIS en formations professionnelles en lycée	2,2	5,3	17,5	75,0	100,0	–	–	–	–	–
Autres niveaux IV et V	2,3	5,2	23,9	68,7	100,0	33,3	0,0	33,3	33,3	100,0
Total formations professionnelles en lycée	3,3	4,9	22,2	69,7	100,0	9,3	7,0	35,4	48,4	100,0
Ensemble	10,3	7,5	25,1	57,1	100,0	34,8	14,3	33,4	17,4	100,0

© DEFP

► Champ : DOM, MEN.

1. Voir les regroupements dans la rubrique « Définitions ».

DÉFINITIONS

En 2016-2017, le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur des départements d'outre-mer (DOM) augmente de 2,0% : il s'établit à 45 200 (1). Hors doubles inscriptions des étudiants de CPGE à l'université, la hausse est de 1,5%.

L'université accueille 66,4% des étudiants dans les DOM. Ses effectifs ainsi que ceux des inscrits en STS augmentent de 1,3% entre 2015 et 2016. Le nombre d'étudiants préparant un DUT est en augmentation (+3,7%). Les effectifs en CPGE sont en baisse (-2,3%) après une augmentation en 2015 (+3,0%).

Après une croissance quasi continue depuis la fin des années 1990, la part des femmes parmi les étudiants dans les DOM a diminué régulièrement depuis 2009, passant de 64,1% à 60,4%. Elle reste cependant supérieure de 5,3 points à celle de la France métropolitaine.

Dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur augmente de 3,3% en 2016 pour s'établir à 9 900 (2). L'université accueille 64,0% des effectifs de l'enseignement supérieur. Cette part diminue de 4,5 points par rapport à l'année précédente, car le nombre d'inscrits décroît à l'université (-2,4%) et augmente dans toutes les autres formations. Les effectifs augmentent de 15,5% en STS et formations assimilées et de 13,4% en CPGE. La part des étudiantes reste élevée : 62,6% des étudiants, soit 7,5 points de plus qu'en France métropolitaine.

DOM, COM - Le 31 mars 2011, Mayotte a changé de statut, passant de collectivité d'outre-mer (COM) à département d'outre-mer (DOM). Depuis la rentrée 2011, les effectifs de Mayotte sont donc comptabilisés avec ceux des DOM. Depuis, la seule collectivité d'outre-mer à compter des étudiants est la Polynésie française.

LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS - L'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement.

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.4. Le 30 juillet 2014, l'université des Antilles et celle de Guyane ont été créées par scission de l'université Antilles-Guyane. L'université des Antilles a des composantes en Guadeloupe et en Martinique.

L'université de Nouvelle-Calédonie et celle de Polynésie française résultent de la partition en deux établissements de l'université française du Pacifique en 1999.

IUT - Instituts universitaires de technologie. Dans les DOM, il y a l'IUT de Kourou (Guyane), composante de l'université de Guyane, et l'IUT de La Réunion.

IUFM, ESPÉ - Entre 2008 et 2009, les IUFM ont été progressivement intégrés dans une université de rattachement. Ils ont disparu en 2010 et ont été remplacés en 2013 par les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ).

CPGE, STS - Classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs. Voir 6.10 et 6.11.

AUTRES ÉCOLES ET FORMATIONS - Elles forment un groupe non homogène. On y trouve une école d'ingénieurs, des écoles de commerce et de gestion, des écoles d'architecture, des écoles artistiques et culturelles, des écoles paramédicales et sociales, des formations comptables, des formations post-BTS et d'autres écoles.

SOURCES

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 16.10.

1 Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les DOM

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017p
Universités (1)	22 483	22 580	23 240	24 272	24 316	24 303	25 631	26 792	27 240	29 631	30 010
Part des femmes (%)	62,4	63,4	64,3	62,7	63,4	63,0	63,1	62,5	61,9	61,3	61,3
dont préparation DUT	677	770	837	842	919	958	1 120	1 087	1 089	1 121	1 162
Part des femmes en DUT (%)	48,6	50,5	51,1	52,7	53,0	55,3	55,8	56,2	52,8	51,2	53,6
IUFM	2 672	2 589	2 550	2 435							
Part des femmes (%)	73,2	74,3	75,8	76,3							
STS et assimilés	6 634	6 852	6 984	7 092	7 195	(3) 7 910	8 144	8 564	8 768	8 997	9 116
Part des femmes (%)	52,5	52,2	53,0	54,4	53,4	54,7	53,8	53,1	53,0	52,7	51,5
CPGE	1 183	1 212	1 297	1 320	1 290	1 302	1 471	1 581	1 636	1 685	1 646
Part des femmes (%)	56,0	54,1	52,4	54,4	54,3	53,6	52,5	51,4	50,2	48,6	49,4
Autres écoles (2)	3 752	3 740	3 880	4 048	4 058	4 188	4 285	3 907	3 939	3 975	4 398
Part des femmes (%)	76,4	76,4	76,6	76,7	76,7	77,6	76,9	75,1	78,2	76,6	76,2
Ensemble	36 724	36 973	36 894	38 167	36 800	37 703	39 531	40 844	41 583	44 288	45 170
Part des femmes (%)	62,5	63,1	63,6	64,1	62,7	62,7	62,3	61,3	61,1	60,5	60,4

► **Champ : DOM y compris Mayotte à partir de 2011.**

© SIES

1. La ligne « Universités » comprend le CUFR de Mayotte, créé en 2012.

2. Autres écoles : écoles de commerce et de gestion, architecture, formations comptables, paramédicales, sociales, artistiques et culturelles, d'ingénieurs, formations post-BTS et DSAA (diplôme supérieur des arts appliqués).

3. En 2011, Mayotte est devenu un DOM. Ce changement de statut représente 275 étudiants de plus en STS et assimilés.

2 Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les COM et en Nouvelle-Calédonie

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017p
Universités	4 959	4 789	5 492	5 732	5 661	5 371	5 608	6 033	6 340	(3) 6 487	6 331
Part des femmes (%)	62,4	62,6	63,2	62,8	64,2	64,3	64,9	63,9	64,0	(3) 64,5	64,4
IUFM	495	520	640	589							
Part des femmes (%)	72,5	74,0	70,5	68,8							
STS et assimilés	1 396	1 436	1 528	1 717	1 920	(2) 1 771	1 835	1 924	2 081	2 197	2 537
Part des femmes (%)	55,5	55,6	56,1	56,3	59,4	58,6	59,2	57,7	57,4	57,7	57,9
CPGE	173	181	176	179	207	202	232	253	307	382	433
Part des femmes (%)	52,5	50,3	49,4	44,7	41,1	37,1	37,5	39,9	44,0	48,2	49,0
Autres écoles (1)	322	375	398	486	523	523	567	456	487	520	598
Part des femmes (%)	70,2	66,1	68,1	71,0	72,3	69,8	69,1	72,8	74,3	71,9	73,4
Ensemble	7 345	7 301	7 594	8 114	8 311	7 867	8 242	8 666	9 215	9 586	9 899
Part des femmes (%)	61,8	61,9	61,7	61,5	63,0	62,7	63,2	62,5	62,4	62,7	62,6

► **Champ : COM hors Mayotte à partir de 2011.**

© SIES

1. Autres écoles : formations comptables, écoles de commerce et de gestion et établissement universitaire privé (antenne de l'université catholique de l'Ouest en Polynésie).

2. En 2011, Mayotte est devenu un DOM. Ce changement de statut représente 275 étudiants de moins en STS et assimilés.

3. Données 2014 pour l'université de Nouvelle-Calédonie.

DÉFINITIONS

En 2016-2017, 36 300 étudiants sont inscrits dans l'une des six universités françaises d'outre-mer, soit une augmentation de 0,6% par rapport à l'année précédente (1). Les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ), créées à la rentrée 2013, organisent les formations des masters MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). En outre-mer, 1 étudiant sur 10 est inscrit dans une ESPÉ. Le CUFR de Mayotte, ouvert pour la rentrée 2012, accueille 1 050 étudiants tous inscrits dans le cursus licence, effectif stable pour cette cinquième année universitaire.

Les trois quarts (74,8%) des étudiants inscrits dans les universités d'outre-mer sont en cursus licence contre 61,0% en France métropolitaine. Par voie de conséquence, le poids des cursus master et doctorat est faible : 23,2% en cursus master contre 35,4% pour la France métropolitaine ; seulement 2,0% des étudiants en cursus doctorat contre 3,6% en France métropolitaine.

34,1% des étudiants d'outre-mer sont inscrits en lettres, langues ou sciences humaines, 29,4% en droit, sciences politiques, sciences économiques ou AES, 22,3% en sciences ou Staps et 10,6% dans les disciplines de santé. Enfin, ils sont 3,5% à préparer un DUT. Les disciplines de santé et les DUT sont moins représentés dans les universités d'outre-mer qu'en France métropolitaine où ces filières représentent respectivement 13,9% et 7,2% des inscriptions.

La proportion de femmes dans les universités d'outre-mer reste stable (61,9%) (2). En France métropolitaine, cette proportion est plus faible (56,7%). Les femmes restent majoritaires en lettres, langues et sciences humaines (73,6%), dans les disciplines de santé (66,0%) et en droit, sciences politiques, sciences économiques, AES (64,2%), mais minoritaires en sciences (44,6%) et Staps (24,8%).

En 2016-2017, le nombre de nouveaux entrants baisse (-5,1%) après une hausse en 2015 (+11,6%) (2).

DOM, COM - Le 31 mars 2011, Mayotte a changé de statut, passant de collectivité d'outre-mer (COM) à département d'outre-mer (DOM).

POPULATION CONCERNÉE - Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi qu'aux préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Toutes les unités administratives sont considérées.

UNIVERSITÉS DES DOM-COM ET DE NOUVELLE-CALÉDONIE Il s'agit de l'université des Antilles, de l'université de Guyane, de l'université de La Réunion et du CUFR de Mayotte pour les DOM, de l'université de Polynésie française dans les COM et de l'université de Nouvelle-Calédonie.

Le CUFR de Mayotte, créé en octobre 2011, ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la rentrée 2012. Toutefois, des étudiants de Mayotte étaient comptabilisés les années précédentes, dans des établissements d'autres DOM, notamment La Réunion, à travers des conventions. Le 30 juillet 2014, les universités des Antilles et l'université de Guyane ont été créées par scission de l'université des Antilles-Guyane.

ESPÉ - Depuis la rentrée 2013, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ) forment les futurs enseignants (voir 6.6). Trois ESPÉ ont été créées pour les académies de Guadeloupe, Guyane et Martinique, une pour l'académie de La Réunion, une pour l'académie de Polynésie Française et une pour l'académie de Nouvelle-Calédonie.

Les inscriptions qui relèvent des ESPÉ ne sont pas comptabilisées au niveau des établissements partenaires.

CURSUS LICENCE, CURSUS MASTER, CURSUS DOCTORAT - Voir 6.4.

NOUVEAUX ENTRANTS - Étudiants inscrits pour la première fois dans une université publique française en première année de cursus licence.

SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes Flash (ESR) : 17.48 ; 17.07 ; 17.05.

1 Les étudiants par discipline et cursus LMD dans les universités d'outre-mer en 2016-2017

		Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble	
Antilles	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	2 249	419	77	2 745	
	Lettres, sciences humaines, langues	1 358	438	142	1 938	
	Sciences, Staps	2 484	175	79	2 738	
	Santé	1 055	1 081		2 136	
	DUT	434			434	
	Total	7 580	2 113	298	9 991	
Guyane	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	827	42	8	877	
	Lettres, sciences humaines, langues	900	149	15	1 064	
	Sciences, Staps	451	3	60	514	
	Santé	68			68	
	DUT	177			177	
	Total	2 423	194	83	2 700	
La Réunion	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	3 677	671	41	4 389	
	Lettres, sciences humaines, langues	2 873	583	78	3 534	
	Sciences, Staps	2 992	411	126	3 529	
	Santé	877	592		1 469	
	DUT	551			551	
	Total	10 970	2 257	245	13 472	
Mayotte	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	519			519	
	Lettres, sciences humaines, langues	374			374	
	Sciences	155			155	
	Total	1 048			1 048	
	Total DOM (y compris ESPÉ)		22 021	7 363	626	30 010
	Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	723	63	8	794
Lettres, sciences humaines, langues		784	68	11	863	
Sciences, Staps		654		36	690	
Santé		67			67	
DUT		128			128	
Total		2 356	131	55	2 542	
Polynésie Française	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	1 205	151	12	1 368	
	Lettres, sciences humaines, langues	882	61	15	958	
	Sciences	463	14	17	494	
	Santé	124			124	
	Total	2 674	226	44	2 944	
	Total COM + Nouvelle-Calédonie (y compris ESPÉ)		5 176	1 056	99	6 331
Ensemble (y compris ESPÉ)		27 197	8 419	725	36 341	
Répartition par cursus (%)		74,8	23,2	2,0	100,0	
Évolution des effectifs 2016/2015 (%)		0,4	0,8	5,4	0,6	

© SIES

2 Étudiants et nouveaux entrants dans les universités d'outre mer

		2015-2016				2016-2017				
		Total		Nouveaux entrants		Total		Nouveaux entrants		
		Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	
Antilles	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	2 974	63,9	927	61,2	2 745	64,2	842	61,9	
	Lettres, sciences humaines, langues	2 294	73,8	405	70,6	1 938	73,5	420	74,3	
	Sciences	1 914	51,7	552	44,6	2 038	52,6	589	52,5	
	Staps	642	26,9	291	23,7	700	23,7	268	20,1	
	Santé	2 227	66,2	813	73,9	2 136	65,1	665	74,9	
	DUT	453	52,3	202	54,0	434	54,4	169	53,3	
Total	10 504	61,6	3 190	58,9	9 991	60,6	2 953	60,4		
Guyane	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	763	61,7	356	62,9	877	60,8	335	62,1	
	Lettres, sciences humaines, langues	924	75,5	212	72,2	1 064	75,1	246	71,5	
	Sciences	347	48,7	145	51,0	483	47,6	171	49,1	
	Staps					31	32,3	19	31,6	
	Santé	54	81,5	45	84,4	68	69,1	52	67,3	
	DUT	146	37,0	69	44,9	177	50,8	83	49,4	
Total	2 234	64,3	827	62,9	2 700	63,3	906	60,7		
La Réunion	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	4 323	62,7	1 467	63,4	4 389	63,6	1 493	63,4	
	Lettres, sciences humaines, langues	3 472	68,6	1 142	68,3	3 534	70,7	1 117	71,8	
	Sciences	2 378	36,0	801	35,0	2 471	36,6	796	33,8	
	Staps	994	25,3	444	24,5	1 058	25,2	457	23,9	
	Santé	1 562	70,2	641	71,0	1 469	66,6	541	68,0	
	DUT	522	54,2	258	52,7	551	53,9	269	53,5	
Total	13 251	57,2	4 753	56,6	13 472	57,4	4 673	56,5		
Mayotte	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	535	67,9	163	65,6	519	70,1	149	69,8	
	Lettres, sciences humaines, langues	363	73,3	147	72,8	374	74,1	126	68,3	
	Sciences	150	58,0	60	46,7	155	55,5	65	56,9	
	Total	1 048	68,3	370	65,4	1 048	69,4	340	66,8	
	Total DOM (y compris ESPÉ)		29 631	61,7	9 140	58,3	30 010	61,3	8 872	58,6
	Nouvelle-Calédonie (1)	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	790	63,9	315	65,7	794	64,5	251	63,3
Lettres, sciences humaines, langues		855	69,5	190	68,9	863	66,5	223	66,4	
Sciences		987	52,1	341	47,2	690	44,3	236	41,9	
Staps		18	33,3	44	75,0					
Santé		61	60,7			67	65,7			
DUT		56	78,6			128	58,6	66	65,2	
Total	2 767	61,4	890	59,8	2 542	59,4	776	57,9		
Polynésie Française	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	1 574	64,7	360	64,4	1 368	66,0	274	66,1	
	Lettres, sciences humaines, langues	975	75,1	273	72,9	958	73,8	219	73,1	
	Sciences	518	45,2	171	48,0	494	45,1	142	47,9	
	Santé	147	67,3	93	64,5	124	71,8	75	72,0	
	Total	3 214	64,8	897	63,9	2 944	65,3	710	65,2	
	Total COM + Nouvelle-Calédonie (y compris ESPÉ)		6 487	64,5	1 787	61,8	6 331	64,4	1 502	61,7
Ensemble (y compris ESPÉ)		36 118	62,2	10 927	58,9	36 341	61,9	10 374	59,1	

1. Données 2014-2015 reconduites en 2015-2016.

© SIES

A LA SESSION 2016, 39 300 diplômes de l'enseignement secondaire (y compris diplômes agricoles) ont été délivrés dans les départements d'outre-mer (DOM) : 14 400 au niveau V (CAP et BEP essentiellement), 24 900 au niveau IV (presque exclusivement des baccalauréats) (1). Le nombre de diplômes délivrés est stable par rapport à 2015 (39 400 lauréats à la session 2015).

Au niveau V, le taux de réussite global est de 80,2%, en hausse à la session précédente (+2,4 points). De manière générale, les taux de réussite dans les DOM sont inférieurs à ceux de France métropolitaine, même si les écarts ont tendance à se resserrer. Avec un taux de réussite de 81,2% pour le CAP et de 79,0% pour le BEP (voir « Définitions »), les écarts de réussite avec la France métropolitaine sont respectivement de -3,0 et -4,3 points.

24 500 candidats ont été reçus au baccalauréat à la session 2016 dans les DOM. Le taux de réussite s'élève ainsi à 84,3%, inférieur de 4,3 points à celui observé en France métropolitaine. L'écart de réussite en défaveur des départements d'outre-mer varie de 6,1 points en série technologique à 1,3 point en série générale.

3 600 BTS ont été délivrés en 2016 dans les DOM (dont 90 BTS agricoles). Le taux de réussite de 63,9% reste nettement inférieur à celui de France métropolitaine (-10,6 points) (2).

À la session 2015, dans les cinq universités d'outre-mer et le CUFR de Mayotte, 2 900 licences et 1 400 masters ont été délivrés (soit +1,3% et -13,2% respectivement par rapport à la session 2014) (3). 81 thèses ont été soutenues contre 96 à la session 2014. 373 diplômes universitaires de technologie (DUT) ont été délivrés (un léger renversement de tendance : -55 par rapport à 2014).

Trois écoles de commerce ont délivré 121 diplômes (y compris en Nouvelle-Calédonie), et deux écoles d'ingénieurs universitaires en ont délivré 42.

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Ensemble des candidats, quel que soit leur statut (scolaire, apprenti, individuel, en formation continue, en enseignement à distance).

Taux de réussite - Il est calculé en rapportant le nombre d'admis à l'effectif des présents.

CAP (A) - Certificat d'aptitude professionnelle (agricole).

BEP (A) - Brevet d'études professionnelles (agricoles). L'ensemble des BEP délivrés sont des certifications intermédiaires obtenues dans le cadre de la préparation au baccalauréat professionnel en trois ans (réforme de la voie professionnelle).

BP - Brevet professionnel.

MC - Mention complémentaire.

BTS (A) - Brevet de technicien supérieur (agricole).

DCG, DSCG - Diplôme de comptabilité et gestion, diplôme supérieur de comptabilité et gestion.

DEUST - Diplôme d'études universitaires en sciences et techniques.

AES - Filière administrative, économique et sociale.

STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP/MESRI-SIES

- (1) Système d'information (SI) Ocean, enquête n°4 sur les résultats aux examens technologiques et professionnels, enquête n°60 sur les résultats définitifs du baccalauréat, SI du ministère en charge de l'agriculture.

- (2) Système d'information (SI) Ocean, enquête n°24 sur les résultats aux examens technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur, SI du ministère en charge de l'agriculture.

- (3) Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information : 17.08 ; 16.08 ; 14.17 ; 13.05 ; 13.02.

1 Les diplômes de l'enseignement secondaire dans les DOM, session 2016.

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Mayotte		La Réunion		Total	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)										
CAP/CAPA	1 325	81,2	1 074	76,1	1 124	83,3	959	86,3	2 992	80,9	7 474	81,2
BEP/BEPA (1)	1 475	80,4	849	68,4	1 134	82,7	733	74,7	2 520	82,3	6 711	79,0
MC niveau V	43	82,7	2	100,0	26	63,4	7	87,5	117	84,2	195	80,6
Total niveau V	2 843	80,8	1 925	72,5	2 284	82,7	1 699	80,9	5 629	81,6	14 380	80,2
Baccalauréat général	2 445	93,3	1 000	87,8	1 753	91,6	1 087	73,9	4 637	93,2	10 922	90,1
Baccalauréat technologique	1 150	94,7	576	80,9	990	91,4	810	64,9	2 431	87,4	5 957	84,6
Baccalauréat professionnel	1 756	80,4	887	67,4	1 375	81,7	792	75,6	2 837	76,9	7 647	77,1
Total baccalauréat	5 351	88,9	2 463	77,7	4 118	88,0	2 689	71,4	9 905	86,5	24 526	84,3
Brevet professionnel (BP)	55	53,4	26	40,6	45	49,5	–	–	179	64,6	305	57,0
MC niveau IV	29	100,0	20	76,9	20	95,2	–	–	41	93,2	110	91,7
Total niveau IV	5 435	88,4	2 509	77,0	4 183	87,3	2 689	71,4	10 125	86,0	24 941	83,9
<i>dont niveau IV professionnel</i>	<i>1 840</i>	<i>79,5</i>	<i>933</i>	<i>66,3</i>	<i>1 440</i>	<i>80,3</i>	<i>792</i>	<i>75,6</i>	<i>3 057</i>	<i>76,2</i>	<i>8 062</i>	<i>76,2</i>

1. L'ensemble des BEP délivrés en 2016 sont des certifications intermédiaires obtenues en cours de préparation d'un baccalauréat professionnel en 3 ans.

© SIES

2 Les BTS et diplômes de comptabilité et gestion dans les DOM, session 2016.

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Mayotte		La Réunion		Total	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)										
BTS/BTSA	921	64,2	249	61,5	865	58,5	102	37,5	1 511	71,2	3 648	63,9
DCG et DSCG	37	35,6	2	25,0	34	35,6	–	–	64	37,6	137	36,0

© SIES

3 Les diplômes délivrés par les universités en 2015 dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie

		DEUG (1), DEUST	Licences LMD, licences pro.	Maîtrises (1)	Masters professionnels	Masters recherche	Masters indifférenciés	Doctorats	DUT	Total
DOM	Droit, sciences politiques	272	334	160	106	8	34	6		920
	Sciences économiques, AES	287	655	207	120		63	7	193	1 532
	Lettres, langues, sciences humaines	533	734	854	67	84	557	17	40	2 886
	Sciences	346	448	169		47	118	47	140	1 315
	Staps	159	144	38			21			362
	Total DOM	1 597	2 315	1 428	293	139	793	77	373	7 015
COM et Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques	97	110	43			16			266
	Sciences économiques, AES	122	148	27			29			326
	Lettres, langues, sciences humaines	132	172	46		8	76	1		435
	Sciences	153	197	10			9	3		372
	Staps	18								18
	Total COM et Nouvelle-Calédonie	522	627	126		8	130	4		1 417
Total		2 119	2 942	1 554	293	147	923	81	373	8 432

1. Il s'agit de diplômes intermédiaires (voir « Définitions » en 8.20).

© SIES

DANS LES DOM, avec 29 100 candidats et 24 500 admis, le taux de réussite au baccalauréat 2016 est de 84,3% (1). Il est inférieur de 4,5 points à celui de la France métropolitaine, et l'écart dépasse 6 points dans la voie technologique.

Au sein des DOM, la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion ont les taux de réussite au baccalauréat les plus élevés, supérieurs à 86 % et même à 88 % en Martinique et en Guadeloupe. En Guadeloupe, ce sont les candidats de la voie technologique qui réussissent le mieux. À La Réunion et en Martinique, la réussite est plus élevée dans la voie générale que dans les voies technologique et professionnelle.

Les taux de réussite de la Guyane et de Mayotte sont plus faibles. L'écart de réussite entre ces deux académies se réduit à la session 2016. Le taux augmente de 2,1 points par rapport à 2015 à Mayotte grâce aux voies générale et professionnelle. Il diminue de 2,3 points dans le même temps en Guyane du fait des voies technologique et professionnelle. Les candidats de la voie générale en Guyane et à Mayotte réussissent bien mieux que les autres.

Les filles réussissent en général mieux que les garçons, quelle que soit la voie (2). À Mayotte cependant, l'écart est largement en faveur des garçons dans la voie technologique. Dans une moindre mesure, c'est également le cas en Guyane à la session 2016. Dans la voie générale à Mayotte, les filles réussissent nettement mieux que les garçons. L'écart est plus réduit dans les autres DOM. Aux Antilles et à La Réunion, l'écart en faveur des filles est le plus important dans la voie professionnelle.

LES TROIS VOIES OU FILIÈRES DU BACCALAURÉAT

LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL sanctionne une formation générale, à dominante scientifique (S), économique et sociale (ES) ou littéraire (L), organisée autour d'un noyau cohérent de disciplines dominantes dans le cadre d'une formation générale.

LE BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE associe une formation générale à une formation couvrant un champ technologique d'ensemble.

- ST12D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, en remplacement de la série STI hors spécialité « Arts appliqués » depuis la session 2013.
- STL : Sciences et technologies de laboratoire.
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, en remplacement des séries STAE et STPA depuis la session 2008.
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion, en remplacement de la série STT depuis la session 2007, puis STG depuis la session 2014.
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social, en remplacement de la série SMS depuis la session 2009.
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués, en remplacement de la spécialité « Arts appliqués » de la série STI depuis la session 2013.
- TMD : Techniques de la musique et de la danse.
- Hôtellerie.

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL sanctionne une formation professionnelle qui permet d'entrer dans la vie active même si, comme tout baccalauréat, il donne le droit de poursuivre des études supérieures. Avec la réforme de la voie professionnelle, ce baccalauréat est obtenu à l'issue d'un cursus en trois ans après la troisième.

La voie professionnelle est composée de spécialités de la production et de spécialités des services.

Depuis la session 2009, les candidats ayant obtenu une moyenne entre 8 et 10 sur 20 aux épreuves du premier groupe et une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve professionnelle pratique, peuvent se présenter à une épreuve de rattrapage dite « épreuve de contrôle ».

TAUX DE RÉUSSITE - Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve. Les candidats peuvent être élèves, apprentis, en formation continue ou en enseignement à distance dans un établissement public ou privé, ou encore se présenter en candidat libre.

SOURCES

- MEN-MESRI-DEPP, Système d'information Ocean et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.
- MAA, Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* : 17.05; 16.07; 15.08; 14.06; 13.02 (baccalauréat, résultats définitifs).

1 Réussite au baccalauréat selon la série, session 2016.

Séries	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Mayotte		La Réunion		DOM	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)								
S	1 190	93,0	405	86,7	878	91,7	322	74,2	2 354	93,4	5 149	91,0
ES	722	92,9	339	90,9	506	90,4	410	68,9	1 350	94,1	3 327	89,0
L	533	94,7	256	85,6	369	92,9	355	80,5	933	91,7	2 446	90,0
Bac général	2 445	93,3	1 000	87,8	1 753	91,6	1 087	73,9	4 637	93,2	10 922	90,1
STI2D	193	91,5	117	84,2	186	91,2	78	82,1	562	88,9	1 136	88,7
STL	39	100,0	46	97,9	37	100,0	29	96,7	128	94,1	279	96,5
STAV	23	85,2	10	83,3	12	85,7			16	64,0	61	78,2
STMG	678	94,6	269	78,0	520	90,6	645	61,6	1 306	84,7	3 418	80,9
ST2S	168	98,2	121	80,7	202	94,0	58	75,3	375	93,1	924	90,9
ST2ZA	28	100,0	-	-	18	95	-	-	25	100,0	71	98,6
TDM	2	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	2	100,0
Hôtellerie	19	100,0	13	68,4	15	75,0			19	95,0	66	84,6
Bac technologique	1 150	94,7	576	80,9	990	91,4	810	64,9	2 431	87,4	5 957	84,6
Production	790	76,3	390	67,8	673	80,8	287	67,5	1 253	75,3	3 393	74,8
Services	966	84,2	497	67,0	702	82,7	505	81,1	1 584	78,2	4 254	79,0
Bac professionnel	1 756	80,4	887	67,4	1 375	81,7	792	75,6	2 837	76,9	7 647	77,1
Ensemble	5 351	88,9	2 463	77,7	4 118	88,0	2 689	71,4	9 905	86,5	24 526	84,3

► Champ : DOM.

© DEFP

2 Évolution de la réussite au baccalauréat selon la filière et le sexe, en %.

		Guadeloupe						Guyane						
		2001		2005		2011		2015		2016		2016		
		Taux de réussite (%)	Présents	Taux de réussite (%)	Taux de réussite (%)	Taux de réussite (%)	Présents	Taux de réussite (%)	Taux de réussite (%)	Taux de réussite (%)				
Bac général	Garçons	71,8	71,1	77,4	90,8	1 024	92,6	59,1	70,5	66,7	83,7	429	86,7	
	Filles	73,7	75,5	79,8	90,2	1 596	93,8	65,6	75,3	74,4	88,5	710	88,5	
	Ensemble	73,0	73,8	78,9	90,4	2 620	93,3	63,0	73,4	71,6	86,7	1 139	87,8	
Bac technologique	Garçons	73,9	67,3	77,7	89,6	599	93,5	57,4	59,9	64,0	81,0	317	83,6	
	Filles	72,0	73,0	83,9	95,0	615	95,9	57,4	54,8	64,1	83,0	395	78,7	
	Ensemble	72,9	70,2	81,0	92,5	1 214	94,7	57,4	56,9	64,1	82,2	712	80,9	
Bac professionnel	Garçons	72,0	58,0	82,9	77,1	1 200	77,9	62,3	67,2	77,7	72,2	701	67,0	
	Filles	78,6	77,7	88,1	79,7	983	83,5	77,2	59,6	81,3	73,7	616	67,7	
	Ensemble	75,3	67,4	85,5	78,3	2 183	80,4	69,5	64,0	79,4	72,9	1 317	67,4	
Tous baccalauréats	Garçons	72,5	66,0	79,6	84,9	2 823	86,5	59,6	66,2	69,2	77,6	1 447	76,5	
	Filles	74,2	75,3	83,2	88,0	3 194	91,0	65,4	64,8	72,2	82,0	1 721	78,8	
	Ensemble	73,5	71,1	81,7	86,6	6 017	88,9	63,0	65,4	71,0	80,0	3 168	77,7	
		Martinique						Mayotte (1)						
		2001		2005		2011		2015		2016		2016		
		Taux de réussite (%)	Présents	Taux de réussite (%)	Taux de réussite (%)	Taux de réussite (%)	Présents	Taux de réussite (%)	Taux de réussite (%)	Taux de réussite (%)				
Bac général	Garçons	73,2	78,3	80,3	92,3	742	89,5		52,9	60,1	70,2	492	68,1	
	Filles	76,8	78,2	83,6	94,1	1 172	92,9		63,3	73,8	67,8	978	76,9	
	Ensemble	75,4	78,2	82,3	93,4	1 914	91,6		58,1	68,6	68,7	1 470	73,9	
Bac technologique	Garçons	62,9	55,4	70,0	88,4	504	90,1		67,6	67,5	72,5	464	71,6	
	Filles	66,3	67,2	72,9	91,3	579	92,6		45,7	57,5	64,4	785	60,9	
	Ensemble	64,7	61,5	71,6	90,0	1 083	91,4		54,6	61,7	67,6	1 249	64,9	
Bac professionnel	Garçons	58,9	54,5	75,3	78,3	939	79,1		74,2	72,1	75,1	565	72,9	
	Filles	69,5	67,2	83,3	85,0	743	85,1		64,5	78,3	69,7	483	78,7	
	Ensemble	64,0	60,3	79,2	81,1	1 682	81,7		66,7	75,7	72,7	1 048	75,6	
Tous baccalauréats	Garçons	66,0	63,1	75,5	85,3	2 185	85,2		60,9	66,2	72,7	1 521	70,9	
	Filles	72,2	72,3	80,6	90,9	2 494	90,5		54,2	69,0	66,9	2 246	71,7	
	Ensemble	69,4	68,1	78,3	88,2	4 679	88,0		57,1	67,9	69,3	3 767	71,4	
		La Réunion						France métropolitaine						
		2001		2005		2011		2015		2016		2016		
		Taux de réussite (%)	Présents	Taux de réussite (%)	Taux de réussite (%)	Taux de réussite (%)	Présents	Taux de réussite (%)	Taux de réussite (%)	Taux de réussite (%)				
Bac général	Garçons	73,3	77,5	85,4	90,0	2 007	92,6		76,6	82,2	86,9	90,0	152 493	89,6
	Filles	78,6	82,8	88,0	93,3	2 966	93,7		81,7	85,7	89,8	82,8	193 040	93,0
	Ensemble	76,4	80,7	87,0	92,0	4 973	93,2		79,5	84,3	88,5	91,6	345 533	91,5
Bac technologique	Garçons	67,6	70,7	72,9	85,7	1 372	85,6		75,5	74,6	81,2	89,7	68 362	89,6
	Filles	76,2	81,7	79,4	89,4	1 411	89,0		81,1	78,3	84,3	92,4	64 117	92,5
	Ensemble	71,9	76,3	76,4	87,6	2 783	87,4		78,4	76,5	82,8	91,0	132 479	91,0
Bac professionnel	Garçons	69,2	72,5	80,2	74,9	2 073	74,7		77,0	74,3	82,4	78,1	117 523	80,3
	Filles	72,7	71,4	82,4	76,5	1 617	79,7		78,7	75,9	86,4	84,0	90 598	85,8
	Ensemble	70,9	72,0	81,3	75,6	3 690	76,9		77,7	75,0	84,1	80,7	208 121	82,7
Tous baccalauréats	Garçons	70,4	74,1	80,1	83,1	5 452	84,0		76,3	78,0	84,1	85,7	338 378	86,4
	Filles	76,9	80,6	84,1	87,6	5 994	88,8		81,1	82,1	87,7	90,4	347 755	91,0
	Ensemble	73,9	77,7	82,3	85,5	11 446	86,5		78,8	80,2	86,0	88,1	686 133	88,8

1. Les données de Mayotte sont disponibles à partir de 2005. Mayotte intègre les DOM en 2011.

© DEFP

EN 2016-2017, DANS LES DOM, 52 800 personnes, dont quatre cinquième d'enseignants, sont en activité dans le secteur public au titre du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (non compris les enseignants non permanents de l'enseignement supérieur) (1). Les classes sous contrat des établissements privés (non compris Mayotte) regroupent 2 700 enseignants (2).

Plus de la moitié des enseignants du secteur public exercent dans le second degré, principalement en collège. Le premier degré concerne 17 800 enseignants ; et moins de 1 000 enseignants sont dans l'enseignement supérieur. Les enseignants du secteur public sont en moyenne âgés de 43,7 ans. Ils sont plus âgés dans l'enseignement supérieur (48,6 ans) que dans le premier et le second degré (respectivement 42,0 ans et 44,8 ans). Cette population enseignante est majoritairement féminine (60,9%), mais les femmes sont beaucoup plus nombreuses dans le premier degré (73,3%) que dans le second degré (52,0%) et le supérieur (36,6%). Le temps partiel est peu fréquent parmi les enseignants du secteur public (4,2%).

Dans les DOM, 11 900 personnels non enseignants, parmi lesquels 67,8% de femmes exercent également leurs fonctions dans le secteur public, principalement au titre des programmes budgétaires « Vie de l'élève » (58,8%) et « Enseignements des premier et second degrés publics » (22,5%) (1). La part du temps partiel est élevée (43,1%), du fait de la présence d'assistants d'éducation, rémunérés au titre du programme budgétaire « Vie de l'élève ».

Le secteur privé comptabilise 2 700 enseignants. Les enseignants du secteur privé sont plus âgés que ceux du public (45,5 ans en moyenne). Le premier degré est plus féminisé que le second degré (88,9% contre 61,4%). Le temps partiel ou incomplet (temps partiel non choisi) est plus fréquent parmi les enseignants du privé (11,5%) que ceux du public.

LOLF - Loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, appliquée depuis le 1^{er} janvier 2006. La LOLF se décline en missions, programmes et actions. Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère.

Les personnels recensés dans le tableau (1) sont répartis selon les différents programmes de la mission interministérielle « Enseignement scolaire » (MIES, programmes des enseignements scolaires des premier et second degrés, « Vie de l'élève », « Soutien de la politique de l'éducation nationale »). Les personnels qui relèvent de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur » (MIREs) sont regroupés en un seul poste (« Supérieur »).

ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ - Ce sont les instituteurs, professeurs des écoles et autres enseignants rémunérés sur le programme scolaire du premier degré, y compris les directeurs d'écoles et les enseignants stagiaires.

ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ - Enseignants titulaires, non titulaires et stagiaires rémunérés sur le programme scolaire du second degré (y compris les documentalistes). Avec les enseignants de collèges sont recensés les enseignants rémunérés au titre des besoins éducatifs particuliers (difficultés scolaires ou handicapés) dans le secteur public. Sur la ligne « Autre second degré » sont totalisés les enseignants rémunérés au titre de l'apprentissage, de l'aide à l'insertion professionnelle, de la validation des acquis, du remplacement, etc.

ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR - Professeurs dispensant des cours dans les établissements publics.

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, D'ÉDUCATION, D'ENCA-DREMENT, DE SURVEILLANCE OU D'ASSISTANCE ÉDUCATIVE - Sont recensés tous les personnels exerçant l'une de ces fonctions, en établissement, en rectorat ou dans les services départementaux de l'Éducation nationale.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Bases « Bulletins de salaire », décembre 2016.

1 Le personnel du secteur public dans les DOM en 2016-2017

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Total	Âge moyen	Part des femmes (%)	Part du temps partiel (%)
Enseignants du secteur public									
Premier degré	2 880	2 876	2 531	3 012	6 539	17 838	42,0	73,3	3,7
Second degré	4 117	3 064	3 342	2 819	8 873	22 215	44,8	52,0	4,8
Collège (1)	1 831	1 517	1 409	1 672	3 875	10 303	42,9	55,7	4,7
LEGT et post-bac	1 146	569	940	776	2 236	5 667	47,6	48,8	3,5
Lycée professionnel	733	623	686	335	1 691	4 068	47,0	47,6	3,0
Autre second degré	407	355	307	36	1 071	2 176	42,7	51,4	11,9
Supérieur (2)	416	77			441	934	48,6	36,6	1
Total enseignants du secteur public	7 413	6 017	5 873	5 831	15 853	40 987	43,7	60,9	4,2
Personnel administratif, technique et d'encadrement									
Enseignements des premier et second degrés publics	595	383	561	66	1 058	2 663	49,8	66,3	1,9
Vie de l'élève	1 330	668	1 138	752	3 084	6 972	35,7	68,8	71,8
Soutien de la politique de l'éducation nationale	308	207	266	106	461	1 348	47,1	70,3	3,2
Supérieur	360	40	40	3	433	876	47,4	61,0	0,8
Total personnel administratif, technique et d'encadrement	2 593	1 298	2 005	927	5 036	11 859	41,0	67,8	43,1
Total Public	10 006	7 315	7 878	6 758	20 889	52 846	43,1	62,5	12,9

1. Collèges, y compris enseignement spécialisé.

2. Les personnels sont toujours comptabilisés à l'université des Antilles et de la Guyane, qui a des composantes en Guadeloupe, Guyane et Martinique.

© DEPP

2 Le personnel enseignant du secteur privé dans les DOM en 2016-2017 (1)

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Total	Âge moyen	Part des femmes (%)	Part du temps partiel (%)
Premier degré	230	135	194	411	970	45,9	88,9	4,1
Second degré	473	224	448	599	1 744	45,3	61,4	15,5
Collège	162	113	140	297	712	45,3	63,1	18,7
Lycée	273	103	264	255	895	46,8	58,1	14,6
Autre second degré	38	8	44	47	137	36,0	74,5	5,1
Total Privé	703	359	642	1 010	2 714	45,5	71,2	11,5

1. Données non disponibles pour Mayotte.

© DEPP

A LA RENTRÉE 2016, 19 400 enseignants exercent dans le second degré public des DOM : 9 600 (49 %) effectuent leur service principal dans un collège, 6 900 (36 %) dans un lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) et 2 900 (15 %) dans un lycée professionnel (LP) (1).

La féminisation des corps enseignants dans les DOM est plus faible qu'en France métropolitaine : 51,0 % en moyenne, contre 58,1 % en France métropolitaine. Elle est plus importante dans les collèges (54,1 %), que dans les LEGT (48,2 %) et les LP (47,4 %) (1). Le temps partiel est également moins fréquent dans les DOM : il concerne 3,5 % des titulaires contre 8,8 % en France métropolitaine.

Tous types d'établissements confondus, 14,5 % des enseignants ne sont pas titulaires, contre 5,8 % en France métropolitaine (2). Au collège, les enseignants sont majoritairement des certifiés ou assimilés (73,9 %), mais en plus faible proportion qu'en France métropolitaine (86,5 %), tandis que les non-titulaires y représentent 19,9 % du corps enseignant (contre 5,5 % en France métropolitaine). Au lycée professionnel, la part des professeurs de lycée professionnel (PLP) est prépondérante et proche de celle de France métropolitaine : 82,6 % et 81,7 %. En LEGT, les enseignants sont surtout des certifiés et assimilés (56,9 %), dans une proportion supérieure à celle de la France métropolitaine (54,5 %) ; à l'inverse, les professeurs de chaire supérieure et agrégés n'y représentent que 16,0 % du corps enseignant, soit nettement moins qu'en France métropolitaine (28,3 %).

Le ratio global d'heures par élève (« H/E ») est de 1,42 contre 1,35 en France métropolitaine (3). Comme en France métropolitaine, il est le plus faible en collège (1,19). Il est plus élevé dans les Segpa et en lycée professionnel (LP) (respectivement 2,19 et 2,13), car les formations sont dispensées en plus petits effectifs (ateliers, etc.).

Le nombre moyen d'élèves devant un professeur (« E/S ») est de 21,1 contre 21,8 en France métropolitaine. Il est plus élevé dans les collèges et lycées pré-baccalauréat (respectivement 23,1 et 23,3).

POPULATION CONCERNÉE - Voir « Définitions » en 9.8.

HEURES D'ENSEIGNEMENT PAR ÉLÈVE (H/E) - Rapport du nombre total d'heures d'enseignement hebdomadaire effectuées dans le type d'établissements considéré au nombre d'élèves. Il dépend notamment des horaires des programmes et des tailles des divisions (aussi appelées classes dans le langage courant).

E/S - Nombre moyen d'élèves par structure (groupe ou division). Il permet d'estimer le nombre d'élèves dont un professeur a la charge en moyenne pendant une heure de cours, qu'il s'agisse d'un cours en groupe ou en classe entière. Il est calculé en prenant en compte pour chaque enseignement le nombre d'heures suivies par un ensemble d'élèves (en groupe ou en division) devant un professeur (il correspond à la moyenne des effectifs des structures pondérée par le nombre d'heures assurées dans chaque structure). Il est plus faible lorsque les enseignements sont faits dans des structures de petite taille, comme c'est le cas en Segpa ou en LP. Cet indicateur est inférieur à la taille moyenne de la classe, qui rend compte du nombre d'élèves de la classe dans laquelle un élève suit un enseignement pendant une heure.

PROFESSEURS DE CHAIRE SUPÉRIEURE - Enseignants issus du corps des agrégés et destinés plus particulièrement à enseigner dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

CERTIFIÉS ET ASSIMILÉS - Professeurs certifiés (titulaires d'un Capes ou Capet ou enseignants issus d'un autre corps et intégrés dans le corps des certifiés), bi-admissibles à l'agrégation, professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) de classe normale, hors classe et bi-admissibles.

PEGC, PLP - Professeurs d'enseignement général de collège, professeurs de lycée professionnel.

TEMPS PARTIEL - Sont comptés à temps partiel les enseignants (hors non-titulaires) accomplissant un service inférieur au nombre d'heures réglementaire de leur corps d'appartenance (« obligation réglementaire de service »).

1 Répartition des enseignants du second degré public devant élèves par corps selon le type d'établissement dans les DOM en 2016-2017 (1)

	Collège et Segpa	LP	LEGT	Total	Part des femmes (%)	Part des temps partiels (%)
Professeurs de chaire supérieure et agrégés	185	30	1 107	1 322	38,8	3,2
Certifiés et assimilés	7 082	207	3 942	11 231	54,2	3,9
Adjoints et chargés d'enseignement	39	6	12	57	31,6	1,8
PEGC	172	–	–	172	53,5	9,3
PLP	201	2 422	1 215	3 838	47,4	2,4
Total titulaires	7 679	2 665	6 276	16 620	51,3	3,5
Maîtres auxiliaires	32	4	9	45	44,4	
Professeurs contractuels	1 878	264	639	2 781	49,2	
Total non-titulaires	1 910	268	648	2 826	49,1	
Ensemble	9 589	2 933	6 924	19 446	51,0	
Part des femmes (%)	54,1	47,4	48,2	51,0		
Part des titulaires à temps partiel (%)	4,3	2,4	3,0	3,5		

1. Uniquement les enseignants face à élèves, y compris stagiaires, mais à l'exclusion des enseignants en EREA et des enseignants des corps du premier degré affectés notamment dans les Segpa.

© DEPP

Lecture : 1 322 professeurs de chaire supérieure ou agrégés exercent dans les DOM. 38,8 % sont des femmes et 3,2 % travaillent à temps partiel. En collège, 54,1 % des enseignants sont des femmes et 4,3 % des titulaires travaillent à temps partiel.

2 Répartition selon le corps des enseignants du second degré public devant élèves par type d'établissement dans les DOM en 2016-2017 (1), en %.

	Collège et Segpa (1)	LP	LEGT	Total
Professeurs de chaire supérieure et agrégés	1,9	1,0	16,0	6,8
Certifiés et assimilés	73,9	7,1	56,9	57,8
Adjoints et chargés d'enseignement	0,4	0,2	0,2	0,3
PEGC	1,8	–	–	0,9
PLP	2,1	82,6	17,5	19,7
Total titulaires	80,1	90,9	90,6	85,5
Non-titulaires	19,9	9,1	9,4	14,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Uniquement les enseignants face à élèves, y compris stagiaires, mais à l'exclusion des enseignants en EREA et des enseignants des corps du premier degré affectés notamment dans les Segpa.

© DEPP

3 Indicateurs d'heures/élève (H/E) et élèves/structure (E/S) dans le second degré public dans les DOM en 2016-2017 (1)

Académies	Collège		Segpa		LP		Lycée pré-bac		Lycée post-bac		Total	
	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S
Guadeloupe	1,26	23,0	2,28	13,0	2,15	17,6	1,44	22,1	1,75	19,2	1,48	21,0
Guyane	1,26	21,0	2,03	13,9	2,08	16,7	1,45	21,0	2,02	16,0	1,49	19,4
Martinique	1,26	22,2	2,63	11,5	2,19	15,4	1,41	23,1	1,81	19,6	1,51	20,2
Mayotte	1,03	25,8	2,16	13,0	1,88	17,9	1,19	26,3	1,61	19,4	1,19	24,0
La Réunion	1,20	23,0	2,08	13,6	2,19	15,8	1,34	23,5	1,75	19,5	1,43	20,9
Total	1,19	23,1	2,19	13,1	2,13	16,4	1,36	23,3	1,78	19,2	1,42	21,1
France métropolitaine	1,18	23,2	2,37	12,2	2,12	15,7	1,27	24,5	1,57	21,5	1,35	21,8

1. Heures/élève (H/E) et élèves/structure (E/S), voir « Définitions ».

© DEPP